

**Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Restauration des collections -  
2<sup>ème</sup> tranche - Demande de subvention à la DRAC**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Une demande de subvention de 20 821 € a été approuvée par le Conseil Municipal du 14 septembre 2006 pour un ensemble de travaux de restauration s'élevant à 131 135,72 €.

Toutefois, d'autres travaux sont à subventionner notamment le traitement de surface de la mosaïque de Méduse réalisé après la reconstitution de la mosaïque en 2005. Les différentes opérations menées au cours de cette seconde étape de la restauration correspondent à 1 257 heures de travail soit un montant total de 61 730,71 €.

La remise en état du tableau Le Triomphe de Vénus de Jean-Honoré Fragonard s'élève à 1 505 €. Cette composition est un des rares essais de l'artiste à la grande peinture décorative et doit figurer à l'exposition «Les Fragonard de Besançon» qui aura lieu du 8 décembre 2006 au 2 avril 2007.

Ces travaux de restauration d'un montant de 63 235,71 € sont financés comme suit :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles	31 316,00 €
- Ville de Besançon	31 919,71 €

Le Conseil Municipal est invité :

- à approuver ces travaux de restauration
- à autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 31 316 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis
- à autoriser M. le Maire à inscrire cette subvention en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif au chapitre 13.322.1321.509 CS 52000 et réaffectée en dépenses au chapitre 23.322.2316.509 CS 52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 11 décembre 2006.*